

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

**BAS-SAINT-LAURENT**

**40 000 \$ pour ASTER**

La station scientifique du Bas-Saint-Laurent ASTER, située à Saint-Louis du Ha! Ha!, a reçu de la compagnie Cascades inc. un don de 40 000 \$ qui sera versé sur une période de six ans. La remise de cette importante contribution a été faite par le vice-président aux opérations, Martin Pelletier, qui assume aussi la fonction de président d'honneur de la campagne de financement. L'ouverture officielle de la saison de la station scientifique ASTER aura lieu le 20 juin.

**RIVIÈRE-OUELLE**

**Festival du saumon**

La 3e présentation du Festival du saumon organisé par la Société d'aménagement et de développement de la rivière Ouelle (SADRO) aura lieu du 19 au 23 juin. Plusieurs activités sont au programme dont la descente des canards, un brunch au Centre de plein-air Côte-des-Chats de Saint-Pacôme, un superbingo à La Pocatière, des cours de pêche à la mouche et un concours de lancers à la mouche. Le festival se terminera par l'ouverture de la saison de pêche au saumon sur la rivière Ouelle.

**RIVIÈRE-DU-LOUP**

**Forum-jeunesse**

Dans le cadre de la Semaine de la municipalité, le conseil municipal de Rivière-du-Loup organise une forum-jeunesse qui aura lieu le jeudi 10 juin à 17 h. Une vingtaine d'étudiants auront l'occasion de faire part aux édiles loupérivois de leurs préoccupations. À 19 h, les autorités loupérivoises rendront hommage aux jeunes qui se sont impliqués dans une activité de loisir dans leur milieu de vie étudiant.

**MATANE**

**Guide sur le port**

La chambre de commerce de la région de Matane travaille à l'élaboration d'une brochure de prestige sur les installations portuaires de Matane, en concertation avec le milieu, pour mieux faire connaître le port et les services qui y sont offerts aux transporteurs canadiens et étrangers. Grâce à l'article 25 de l'assurance-chômage, M. André Pinel en effectuera la recherche d'ici le 20 août. En plus du texte français-anglais, ce guide de 24 pages couleurs avec couverture laminée fera une large place à la publicité informative, c'est-à-dire une publicité qui présente les services et produits offerts par les entreprises qui y souscrivent. Il sera tiré à 5000 exemplaires.

**RIVIÈRE-AU-RENARD**

**Élu au conseil du grand Gaspé**

La population de Rivière-au-Renard a choisi M. Charles Aspirot pour la représenter au conseil municipal du grand Gaspé au terme d'un scrutin tenu dimanche. Le candidat a obtenu l'appui de 464 électeurs, soit neuf de plus que son principal adversaire, Antoine Bond. Hermel Dufresne s'est classé troisième avec 436 voix. Trois autres candidats étaient en lice. Au total, 1645 des 2518 électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote, pour un taux de participation de 65,4 %.

**MARIA**

**Candidat conservateur**

Les conservateurs du comté Bonaventure/Iles-de-la-Madeleine ont confirmé dimanche la candidature de leur député Darryl Gray pour les prochaines élections fédérales. Environ 150 militants ont assisté à l'assemblée d'investiture, et personne ne s'est opposé à la candidature du député. M. Gray briguera donc les suffrages pour une troisième fois dans son comté. Cet enseignant de 46 ans avait été élu pour une première fois en 1984. Il sera entre autres opposé à Patrick Gagnon, choisi il y a un mois comme candidat libéral.

**GASPÉ**

**Candidat libéral**

L'avocat Delton Sams a remporté sans opposition l'assemblée d'investiture du Parti libéral dans le comté de Gaspé samedi dernier. Environ 150 militants libéraux ont participé à l'événement. Son seul adversaire, l'homme d'affaires Martin Cauvier, s'est désisté de la course quelques jours à peine avant l'assemblée. Ce dernier avait accusé le parti de l'avoir volontairement écarté de la course. Me Sams briguera les suffrages dans Gaspé pour la seconde fois, puisqu'il avait été défait lors des élections de 1988 contre le député conservateur sortant Charles-Eugène Marin.

**Le blocus des camionneurs menace 600 emplois dans la baie des Chaleurs**  
**L'industrie du sciage paralysée**

**NEW RICHMOND** — Pratiquement toute l'industrie du sciage de la baie des Chaleurs et ses 600 travailleurs risquent d'être paralysés au cours des prochaines heures si les camionneurs artisans de la Gaspésie et la firme de sciage Tembec-Delebo, de Nouvelle, ne réussissent pas à s'entendre sur le partage du transport du bois de la forêt vers les scieries.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

En plus de la scierie de Nouvelle, qui cessera ses activités ce soir faute de bois à transformer, les usines GDS de Pointe-à-la-Croix, Produits forestiers Saint-Alphonse de la localité du même nom et la Coopérative forestière de Saint-Elzéar, près de Bonaventure, risquent de fermer temporairement leurs portes ce soir, demain ou d'ici la fin de semaine en raison d'une rupture d'approvisionnement. Chacune de ces scieries emploie entre 90 et 225 travailleurs en usine et en forêt.

Les camionneurs artisans bloquent depuis mercredi dernier l'approvisionnement de l'usine de Nouvelle et, par la bande, le transport vers les autres scieries puisque les transporteurs indépendants manifestent en bloc. Ils exigent que les 200 chargements hebdomadaires de bois à destination de la scierie Tembec-Delebo soient répartis comme l'an dernier parmi 14 camionneurs mais la firme de sciage insiste pour que les Routiers de Saint-Omer, dont elle a retenu les services pour acheminer la matière ligneuse, n'utilisent qu'une douzaine de fardiers.

Les deux parties ont réussi à s'entendre sur les tarifs de transport lundi, à 9,70 \$ la tonne ou environ 62 \$ l'heure pour des allers-retours de cinq heures et demie, mais l'offre de Tembec-Delebo ne sera plus va-

lide cet après-midi s'il n'y a pas d'entente sur la répartition.

Le directeur général de la division Tembec-Delebo, André Boudreault, a d'ailleurs mentionné que l'écart entre le tarif consenti aux camionneurs avant le conflit et à la suite des négociations était d'environ

3 %, passablement moins, dit-il, que ce que les transporteurs laissent entendre quand ils ont érigé leur barrage routier il y a une semaine. M. Boudreault préfère également donner davantage de travail à un nombre plus restreint de camionneurs, de façon à leur assurer une meilleure chance de rentabiliser leur véhicule.

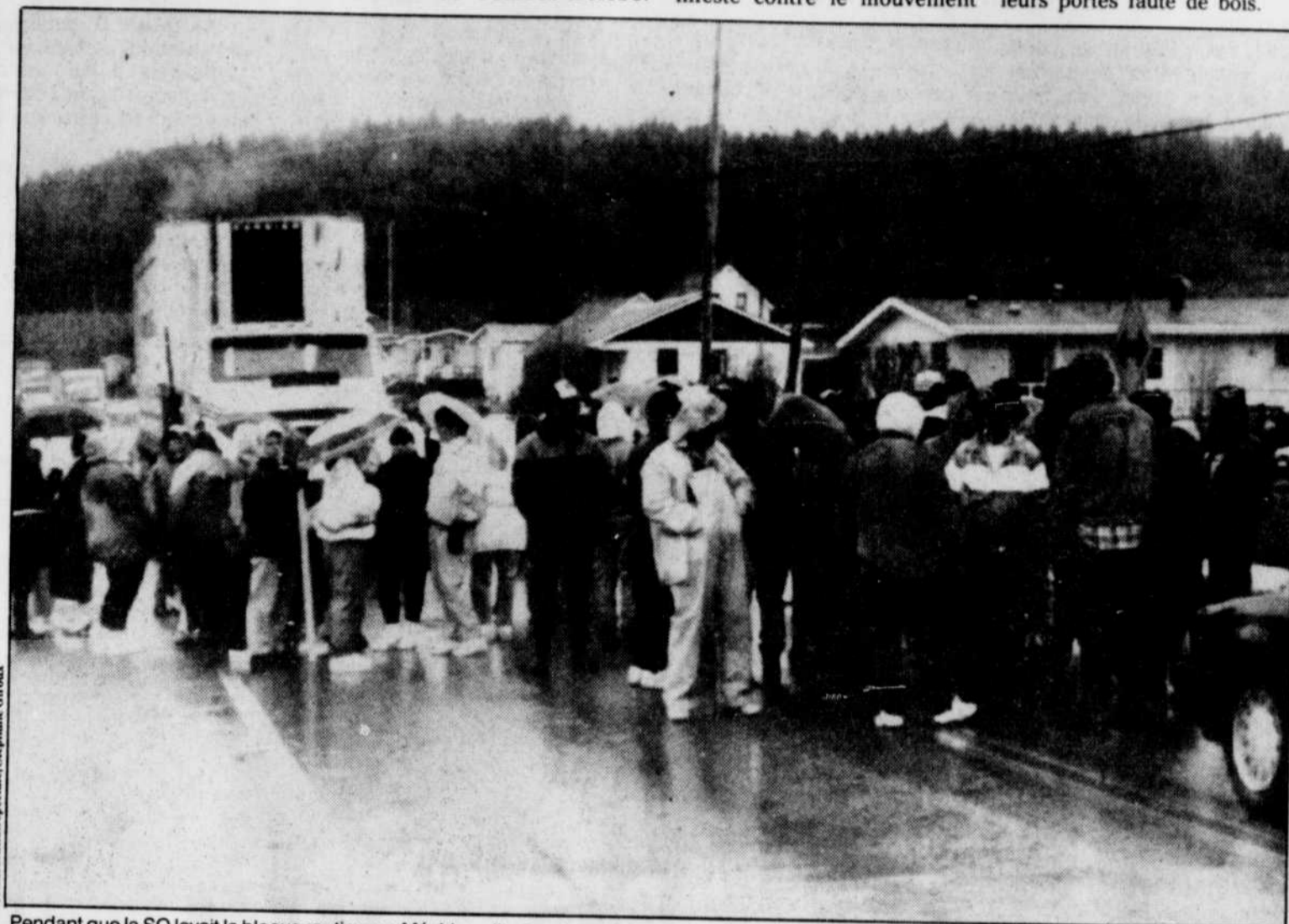
Le porte-parole des camionneurs artisans, Rock Leblanc, affirmait hier soir ne pas comprendre l'entêtement de la direction de Tembec-Delebo.

« Pourquoi un entêtement aussi grand face au partage du travail ? On ne se fout pas de la job de deux travailleurs. La solidarité de nos membre ne s'effrite pas et on a décidé de poursuivre le siège », indique-t-il.

En attendant, les travailleurs de l'Association coopérative de Saint-Louis, qui coupent le bois de Tembec-Delebo et qui sont en chômage forcé depuis la fermeture de leur chantier vendredi dernier, démontrent des signes d'impatience. Ils ont manifesté contre le mouvement

des camionneurs lundi sur la même route, le chemin McCormick, et ont déplacé leur pénales hier pour s'installer au carrefour de la route 132 et de cette route secondaire. Ils sont toutefois rentrés chez eux en soirée mais devraient être de retour ce matin.

La Sûreté du Québec a dépêché des renforts sur les lieux en prévision d'une détérioration de la situation. Les esprits pourraient s'échauffer davantage si des scieries doivent fermer leurs portes faute de bois.



Pendant que la SQ levait le blocus routier aux Méchins, d'autres travailleurs des pêcheries (photo) bloquaient à leur tour la 132 à Newport.

**Port de Rimouski-Est**  
**Début des travaux confirmés**

**RIMOUSKI** — Ottawa confirme le début des travaux de réfection de la phase II du quai de Rimouski-Est le 13 septembre. Ces travaux sont évalués à 20 millions \$ et se poursuivront jusqu'en 1995.

par ERNIE WELLS  
collaboration spéciale

Le 31 mai marquait officiellement la première étape menant à la réalisation de ce projet prioritaire pour le milieu, avec la publication, notamment dans LE SOLEIL, des appels d'offres par le ministère des Travaux publics Canada. L'ouverture des soumissions aura lieu le 14 juillet et l'octroi du contrat suivra le 6 août, comme le précise la députée-ministre de Rimouski-Témiscouata, Mme Monique Vézina.

Cette dernière a rappelé que cet important projet, qui, il y a un mois encore n'était plus considéré comme prioritaire par son gouvernement en raison du contexte économique difficile et de la réduction des activités commerciales au quai de Rimouski-Est, avait été sauvé in extremis.

Ces travaux consistent essentiellement à restaurer toute la jetée est du havre en construisant un mur en palplanches d'acier sur les faces est et ouest ainsi qu'à la jetée est. Le quai des pêcheurs sera aussi pavé sur toute sa longueur. Aussi, une série de travaux d'électricité, de conduite d'eau potable, de sécurité et de protection contre les incendies représentent les principaux travaux qui seront effectués.

**Après un ultimatum de la SQ**  
**La 132 rouverte aux Méchins...**

**LES MÉCHINS** — La route 132 est rouverte à la circulation depuis 13 h 45 hier. Les manifestants ont opté pour l'ultimatum lancé, cinq minutes plus tôt, par les policiers de la Sûreté du Québec.

par HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

Les ex-travailleurs de « Poissonnerie Les Méchins » ont quitté les lieux dans la grogne. « Nous allons leur montrer que nous ne sommes pas des sauvages mais ce n'est pas fini, loin de là. Nous avons peut-être perdu une bataille mais pas la guerre », ont lancé plusieurs manifestants, visiblement en colère. D'ailleurs, le maire de l'endroit, Donald Grenier, a eu de la difficulté à contenir l'ardeur des manifestants qui refusaient d'opter pour. « Je ne voudrais pas que mes concitoyens se retrouvent devant la Justice. Rentrez chez-vous calmement mais dites-vous bien qu'il nous reste d'autres moyens pour obtenir gain de cause, a suggéré le maire Grenier.

À 13 h 40 hier, le lieutenant Jacques Roy est allé rencontrer la trentaine de manifestants. « J'ai reçu l'ordre de rouvrir la route à la circulation. Si vous refusez de le faire pacifiquement, nous allons intervenir. » À quelques centaines de mètres de là, 25 policiers de l'unité d'urgence, accompagnés de collègues des postes de Matane et de Sainte-Anne-des-Monts, attendaient le signal de leurs officiers pour mettre un terme à cette deuxième journée de blocus routier. « L'ordre a été donné par le commandant Bernier, responsable du district Bas-Saint-Laurent/Gaspésie », a précisé le responsable des communications à la SQ, Jean-Bruno Latour.

**Rencontre à Québec**

Aucun moyen de pression ne sera mis de l'avant aujourd'hui. Toutefois, une délégation régionale rencontra le ministre délégué aux Pêcheries, Yvon Vallières, cet après-midi à Québec. « Le but de cette rencontre est de trouver des solutions viables et rentables. Le ministre sou-

haite élaborer une stratégie visant l'équilibre entre les capacités de capture et de transformation. Nous sommes également prêts à regarder tout projet novateur qui permettrait un développement durable de ce secteur d'activités », a déclaré l'attaché politique du ministre Vallières, Christian Barette.

Interrogé sur le sort des ex-travailleurs de l'usine, M. Barette a indiqué qu'il « faut voir à assurer que ces personnes aient une vie convenable. Mais créer une usine pour en fermer une autre n'entraîne qu'un déplacement de main-d'oeuvre. »

La députée de Matane, Claire-Hélène Hovington, souhaite que tous s'assoient à une même table. « Il y a des possibilités de 2e et de 3e transformation de poisson, ou de première transformation d'espèces pélagiques (hareng et maquereau). J'ai d'ailleurs indiqué au maire Grenier qu'il aurait intérêt à travailler dans ce sens afin d'examiner tous les scénarios possibles. »

Pour sa part, le maire de l'endroit a ouvert la porte à un compromis. « Je crois encore au succès de nos démarches pour rouvrir l'usine mais nous sommes prêts à examiner toute solution qui permettrait de maintenir un nombre égal d'emplois à Les Méchins. Je n'ai pas demandé à la population de descendre dans la rue. Ce sont les ex-travailleurs eux-mêmes qui ont choisi de le faire, » a-t-il rappelé.

capacité de transformation. Nous devons nous assurer qu'elles peuvent opérer en demeurant rentables avant d'émettre tout nouveau permis », a

déjà indiqué Yvon Vallières. Le ministre souhaite plutôt élaborer des solutions à moyen et long terme afin de stabiliser cette industrie chancelante.

**...et bloquée par des pêcheurs à Newport**

**NEWPORT** — Pendant qu'une partie de la population de Les Méchins bloquait encore la Route 132 hier matin, d'autres travailleurs des pêches, à Newport cette fois, décidaient à leur tour d'interrompre la circulation routière.

par STÉPHANE GIROUX  
collaboration spéciale

Une centaine de travailleurs de l'usine de la Société des pêches de Newport ont bloqué la route en plein centre du village vers 8 h le matin. Sous l'oeil vigilant de la Sûreté du Québec, ils ont toutefois laissé circuler les véhicules au compte-goutte jusqu'en début d'après-midi. Le groupe a cependant indiqué que la route pourrait être à nouveau bloquée entre 6 h et 17 h aujourd'hui.

Les manifestants, des femmes pour la plupart, réclament la mise en place immédiate des mesures d'aide promises aux travailleurs affectés par le moratoire sur la pêche au poisson de fond dans le golfe du Saint-Laurent. À la suite de l'annonce de coupures de l'ordre de 70 % dans les quotas de pêche par le ministre John Crosbie à l'automne, la SPN a été incapable de rappeler au travail près de 200 de ses 350 employés saisonniers. Faute de débarquements de morue pour l'alimenter, l'usine doit se contenter de réduire ses activités au minimum.

« On est sans travail et notre chômage est terminé, explique Mme Denise Briand, qui ne retournera pas à la SPN cette année pour la première fois depuis huit ans. On demande une compensation équivalente au salaire perdu. »

Le président de la SPN, M.

Lorenzo Albert, était aussi du nombre des manifestants. Il en a profité pour dénoncer le lenteur de ministère dans le dossier. « Les coupures ont été annoncées en décembre, et les mesures d'aide se font encore attendre, » a-t-il déclaré.

Les travailleurs voulaient aussi appuyer les capitaines de chalutiers de Newport, qui occupent le bureau de pêche et Océans à Gaspé depuis huit jours déjà. Ils réclament également les mesures d'aide du gouvernement, mais aussi une modification du maillage de leurs filets imposé par Pêches et Océans.

Leur porte-parole, Gilles Meunier, a indiqué au SOLEIL hier que rien ne s'est dégagé de leur récente négociation avec les autorités fédérales, et que l'occupation se poursuit indéfiniment. « Si on lâche, on est fini. On ne peut plus reculer », a-t-il déclaré.

Le mouvement de manifestation et surtout la recrudescence des blocages de route comme moyen de pression commence toutefois à irriter sérieusement les milieux touristiques gaspésiens. La mairesse de Percé, Mme Doris B. Aubert, réclame l'intervention du premier ministre Robert Bourassa pour mettre fin aux barrages. « L'industrie touristique, presque la seule en bonne santé dans notre région, et principalement à Percé, subit les contrecoups de la mauvaise publicité qui résulte de cette pratique », dit-elle.

# Isle-Verte: deux manifestations en 48 heures contre les porcheries

L'ISLE-VERTE — À moins de vingt-quatre heures d'avis, les municipalités du village et de la paroisse de l'Isle-Verte, à 30 kilomètres à l'est de Rivière-du-Loup, ont annulé une rencontre à huis clos avec le promoteur d'une chaîne de production de porcs dans le Bas-Saint-Laurent, Lucien Breton de la compagnie beauceronne Viandes Du Breton.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Une manifestation de citoyens prévue lundi devant l'école Moisson d'Or de l'Isle-Verte où devait se tenir cette réunion s'est finalement déplacée en soirée devant la maison du maire de la paroisse de l'Isle-Verte, Donald Caron. C'est finalement hier soir, dans les locaux de la MRC de Rivière-du-Loup qu'a eu lieu la rencontre, mais en présence de cinq représentants des citoyens protestataires.

« Si vos représentants n'obtiennent pas le droit de parole, je m'engage à revenir de la réunion », a déclaré le maire du villa-

ge de l'Isle-Verte, M. Vidal Caron. « Mais je ne veux pas voir de protestation ici, ce soir. »

Une trentaine de personnes s'étaient réunies devant les bureaux de la municipalité pour exiger que leurs représentants soient entendus.

La porte-parole du comité de sauvegarde du village de l'Isle-Verte, Dominique Michaud de l'Isle-Verte, n'est pas surprise que la rencontre de lundi ait été annulée à la dernière minute. « On s'attendait à cette manœuvre. On a fini de se faire compter des histoires », a-t-elle déclaré.

Quelque 60 personnes se sont déplacées pour faire connaître au maire Donald Caron leur mécon-

tentement. « On ne veut rien briser. Mais on veut se faire entendre. Et on va aller loin », a-t-elle ajouté.

À l'Isle-Verte, le projet d'établissement de ce qui est qualifié de méga-porcherie a déjà fait couler beaucoup d'encre à un tel point que le 3 mai, le conseil municipal de la paroisse de l'Isle-Verte retirait son projet de règlement visant à permettre l'établissement sur son territoire de plusieurs porcheries de 500 unités animales.

Le maire Donald Caron a l'intention de présenter un projet de règlement qui aura pour effet de geler pour une période de deux l'implantation de tout autre établissement porcine autres que ceux qui sont en attente de permis du ministère de l'Environnement.

Deux demandes pour la construction de deux parcs d'engraissement de 2400 porcs chacun sont en effet sous analyse au bureau régional du ministère de l'Environnement. Les promoteurs de ces parcs qui se subdivisent en trois bâtiments de 800 porcs devraient recevoir une réponse d'ici deux à trois semaines.

« Nous voulons inviter M. Lucien Breton à venir faire des affaires avec la municipalité. Vous

savez, il y a beaucoup de choses en amont et en aval des porcheries », déclare la maire Donald Caron.

Le maire de la paroisse de l'Isle-Verte cite des exemples comme les soins vétérinaires, le transport, les assurances et pourquoi pas, dit-il, une charcuterie dans les anciens locaux de la boulangerie fermée par la compagnie Eastern Bakeries du Nouveau-Brunswick.

Dans le Bas-Saint-Laurent, les populations des municipalités concernées par l'établissement de porcheries sur leur territoire ont réagi différemment en fonction de l'importance des projets soumis à l'attention des autorités municipales et des pressions des environnementalistes.

Cet hiver, une poursuite judiciaire engagée par un producteur agricole contre la municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande dans le Témiscouata a été abandonnée peu de temps avant l'étude de la cause au palais de justice de Rivière-du-Loup.

D'autres municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent ont toutefois réussi à adopter des règlements qui n'ont pas fait l'objet de contestation virulente notamment à Saint-Cyprien-de-Rivière-du-Loup.



Louis-Guy  
**LEMIEUX**

## La vérité sortira le 15

L'affaire Jean-Noël Tremblay devrait connaître son épilogue autour du 15 juin.

La Commission d'accès à l'information du Québec rendra enfin sa décision au sujet des rapports « secrets » que M. Tremblay aurait remis au maire Jean-Paul L'Allier concernant les dossiers du parc de l'Artillerie et du musée du Séminaire.

À titre de « conseiller spécial » du maire L'Allier, l'ancien ministre de l'Union nationale et ancien fonctionnaire fédéral a touché, pendant deux ans, un salaire annuel de près de 70 000 \$. Seul le maire de Québec a eu devant les yeux ces fameux documents qui prouveraient que M. Tremblay a rempli le mandat pour lequel il a été payé par les contribuables.

Le contrat de Jean-Noël Tremblay était renouvelable pour deux ans à partir du 1er mai. Selon l'attaché de presse du maire, Richard Lacasse, il a pris fin en date du 30 avril.

C'est le chef du Progrès civique, Me François Marchand, qui a présenté la demande devant la Commission d'accès à l'information.

Le maire L'Allier refuse mordicus de rendre ces rapports publics. Il estime que « la révélation de leur contenu risquerait d'entraîner des démarches entreprises auprès des gouvernements impliqués et également de porter préjudice à la conduite des relations entre le gouvernement provincial, le gouvernement fédéral et la ville de Québec ».

Lors de l'audience de cette cause, le 4 mai, devant le commissaire Pierre Cyr, les procureurs de la ville ont invoqué l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Rappelons que dans une chronique en date du janvier 1992, j'affirmais, de bonnes sources, que neuf mois après son engagement, le « conseiller spécial » n'avait pas trouvé le temps de mettre une seule fois les pieds dans le bureau de la rue d'Auteuil mis à sa disposition et qu'à cette date, il n'était intervenu ni directement, ni indirectement dans les dossiers muséologiques dont il devait s'occuper selon son contrat.

Depuis ce temps, le maire L'Allier affirme que M. Tremblay lui a remis au moins quatre rapports ou avis de deux à quatre pages, entre le 12 juillet et le 9 septembre 1991.

Seules la preuve de l'existence de ces rapports et la divulgation de leur contenu pourraient établir hors de tout doute la bonne foi du maire et de son conseiller extraordinaire dans cette affaire. Encore que quatre courts « avis » en deux ans n'ont jamais fait mourir d'épuisement un conseiller...

## La route des Médiévales

Je quitte Québec demain pour la France. Pendant 12 jours, je suivrai la route des fêtes historiques : Rouen, Beauvais, Provins et Reims.

Les premières Médiévales de Québec, qui auront lieu en août, s'inspirent de ces fêtes et spectacles historiques qui sont en train de changer le paysage touristique français et européen.

On assiste depuis quelques années à un véritable phénomène. Des villes souvent hors des grands circuits touristiques (comme Beauvais, dans l'Oise, et Provins, en Seine-et-Marne) sont devenues des destinations privilégiées du seul fait de la mise en valeur de leur riche histoire.

On dépeussière les héroïnes et héros locaux. On s'habille, on mange, on fait de la musique et du théâtre comme il y a 500 ou 600 ans... On organise des tournois de chevaliers, des concours de tir à l'arc ou à l'arbalète et des processions et parades costumées... Et ça marche. Une ville comme Reims attire 15 000 touristes, les 12 et 13 juin, avec ses fêtes qui font revivre la grande figure de Jeanne d'Arc. Durant tout l'été, une centaine de villes françaises, petites ou moyennes, vivent à l'heure de l'histoire.

Ce phénomène dépasse le tourisme pour devenir culturel. Les gens d'aujourd'hui ont le goût d'un retour en arrière. Probablement par dépit devant l'état du monde actuel. Le succès du film « Tous les matins du monde » et le retour dans les salles de concert de la musique de Marin Marais et de Lully ne sont pas l'effet du hasard...

À partir de lundi, je vous invite à me suivre à travers l'Île-de-France, sur la route des Médiévales.

## ÉCHOS QUÉBEC ET LA RÉGION

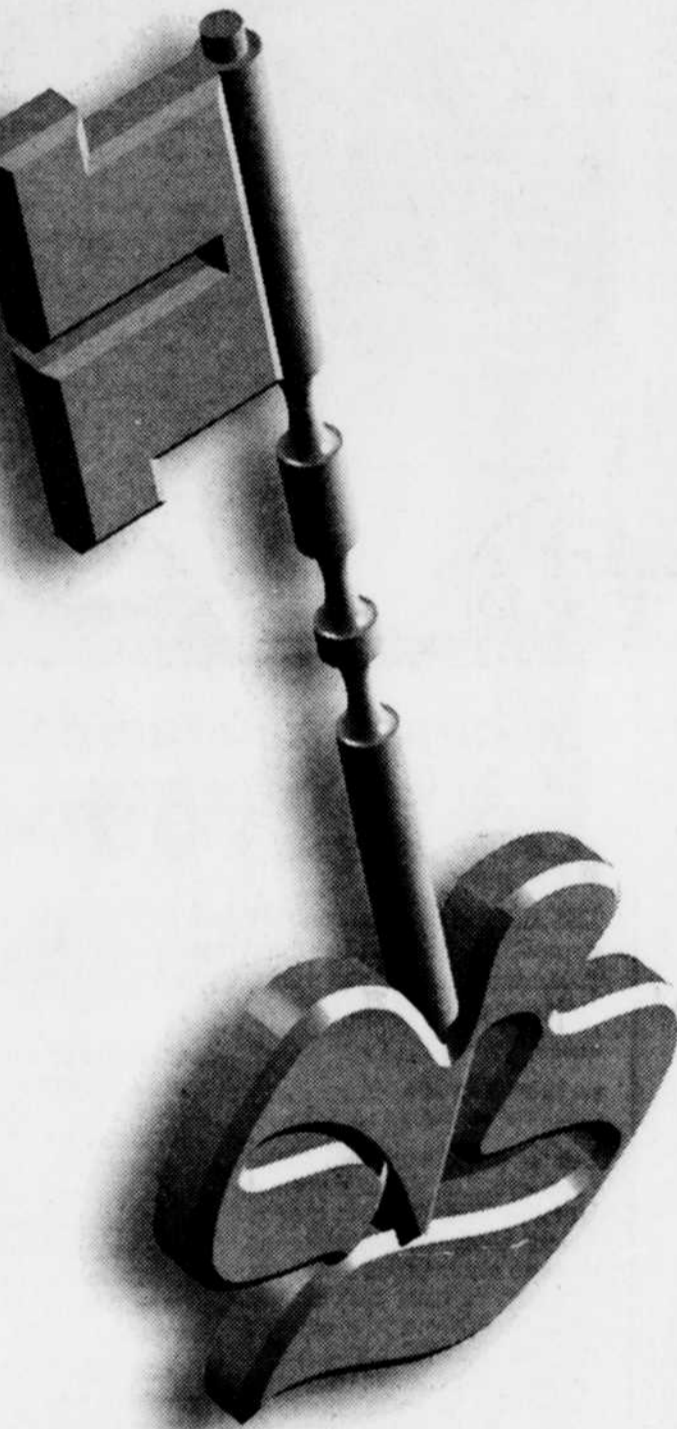
### Construction de l'école navale: 5 millions \$ de plus

QUÉBEC — Les coûts de construction de l'école navale, dans le Vieux-Port de Québec, passent de 36 à 41 millions \$, soit une augmentation de 5 millions \$ en un an. C'est ce qu'ont révélé, hier, au SOLEIL les autorités de la Réserve navale. Le capitaine de corvette Michel Audy, responsable du projet, a expliqué que cette hausse était le résultat d'une « étude plus approfondie du projet » réalisée en septembre dernier et rectifiant la première évaluation de 1991. De cette somme globale de 41 millions \$, a précisé l'officier, 15 millions seront consacrés à la construction de l'édifice Cartier, près de celui des Douanes, dans la Pointe-à-Carcy. C'est là que résideront les 250 réservistes qui viendront de tous les coins du pays pour parfaire leur formation. Le réaménagement et l'agrandissement du hangar no 19 pour accueillir salles de cours et d'exercice, ateliers et dépôts, coûtera 12 millions \$. La transformation de l'édifice John-Munn, rue Dalhousie, en complexe administratif engloutira 3 millions et les 11 millions restants serviront surtout à l'ameublement, au design et à l'achat d'équipements.

### Des compteurs d'eau à Québec et Charlesbourg

SAINTE-FOY — Les villes de Québec et Charlesbourg jonglent sérieusement avec l'idée d'installer des compteurs d'eau dans toutes les résidences parce que les coûts sont de plus en plus élevés pour produire de l'eau potable, une denrée qui n'est pas inépuisable. Charlesbourg fera faire l'an prochain une étude d'opportunité d'équiper tous les foyers de ces équipements. Si elle est concluante, tout le monde pourrait bien avoir son compteur d'eau dans Charlesbourg dans deux ans. À Québec aussi on veut faire faire une étude bénéfico-coûts à court terme. Le conseiller Pierre Mainguy croit qu'il y aurait non seulement des économies à faire sur la consommation d'eau mais aussi sur le traitement des eaux usées. À Beauport bien qu'on reconnaisse la valeur persuasive des compteurs d'eau on veut encore se fier aux incitatifs et on a engagé deux étudiants qui, durant l'été, encourageront les gens à respecter la réglementation sur l'arrosage des pelouses et à économiser l'eau en général. La ville de Sainte-Foy a des compteurs d'eau depuis très longtemps et sa consommation d'eau est presque la moitié moindre qu'ailleurs.

**NOS  
DIRECTEURS  
LIQUIDENT,  
DÈS  
LE JEUDI  
3 JUIN...  
JUSQU'À  
50%  
DE RABAIS!**



Oui! À partir du Jeudi 3 juin, nos directeurs de magasin liquident en grand et c'est vous qui allez en être avantagé! Des centaines de milliers de dollars en démarques leur ont été accordés et ils en profitent pour brader un incroyable assortiment de marchandises, à leur gré. Comme chaque directeur décide des articles à liquider, vous avez intérêt à visiter plus d'un magasin la Baie si vous voulez profiter pleinement de cette liquidation-événement! Alors, c'est dit, vous avez rendez-vous avec de fabuleuses occasions à la Baie, dès le jeudi 3 juin!

**SEUL VOTRE DIRECTEUR DE MAGASIN  
DÉTIENT LA CLÉ DE L'ÉCONOMIE!**



**LA BAIÉ**

Compagnie de la Baie d'Hudson

**L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX**

# Les Kings rois et maîtres au Forum

MONTREAL — Les Kings de Los Angeles ne sont pas seulement bons à animer une conférence de presse. Ils savent également jouer au hockey. Les hommes de Barry Melrose l'ont démontré de belle façon en enlevant le premier match de la finale de la coupe Stanley qu'ils ont remporté 4-1, hier soir, au Forum.

par FRANÇOIS LEMENU  
de la Presse canadienne

Jouant devant parents et amis, Luc Robitaille a été fidèle à sa réputation de fin marqueur en inscrivant les deux premiers buts des Kings, chaque fois en avantage numérique. Jari Kurri et Wayne Gretzky, dans un filet désert, ont été les autres marqueurs des Kings.

Patrick Roy ne peut être tenu responsable de cet échec, lui qui a dû essayer les tirs de l'adversaire tout au long de la soirée.

Gretzky a ajouté trois aides. Le défenseur Rob Blake a aussi livré un bon match, confirmant son ascension parmi les meilleurs arrières du circuit.

Ed Ronan a été le seul à déjouer Kelly Hrudefy dont le style acrobatique l'a bien servi dans ce premier match.

## Buts chanceux

Dès le départ, les deux clubs ont donné un avant-goût de ce qui attend les amateurs dans cette finale. Du jeu aéré, rapide et de nombreuses occasions de marquer. Les gardiens n'apprécieront pas mais le public risque de se régaler.

Patrick Roy et Kelly Hrudefy ont été fort occupés dans ce premier tiers en repoussant 10 tirs chacun dont plusieurs étaient de qualité. Roy a été particulièrement solide devant Tony Granato, Rob Blake et Jari Kurri. Mais curieusement, les deux buts inscrits dans l'engagement ont été assez chanceux.

Robitaille a marqué durant un avantage numérique à 3: 03 même si son tir a été dirigé alors qu'il avait dépassé le filet de Roy.

Quant à Ronan, il a reçu l'aide de Wayne Gretzky qui a fait dévier involontairement la rondelle derrière son propre gardien à 18: 09. Ronan destinait une passe à Paul DiPietro, qui avait forcé Hrudefy à se déplacer sur sa gauche. À la suite de ce but inusité, le public, moqueur, a scandé « Gretzky, Gretzky, Gretzky... »

## Deux blessés

Deux joueurs n'ont pu terminer la période. Darryl Sydor a été blessé au visage après avoir reçu une rondelle de Lyle Ode-

lein. Le match venait à peine de commencer.

Denis Savard a dû également regagner son vestiaire après avoir été plaqué par Rob Blake. Blessé à une jambe, Savard semblait souffrir terriblement. Les deux joueurs sont revenus au jeu en deuxième bien que Savard n'a fait qu'une seule présence.

Les Kings ont accru leur pression en deuxième en dirigeant 20 lancers vers Roy. Celui-ci n'a flanché qu'une seule fois devant Robitaille qui, encore une fois, marquait en avantage numérique à 17: 41 après un bel échange entre Gretzky et Blake.

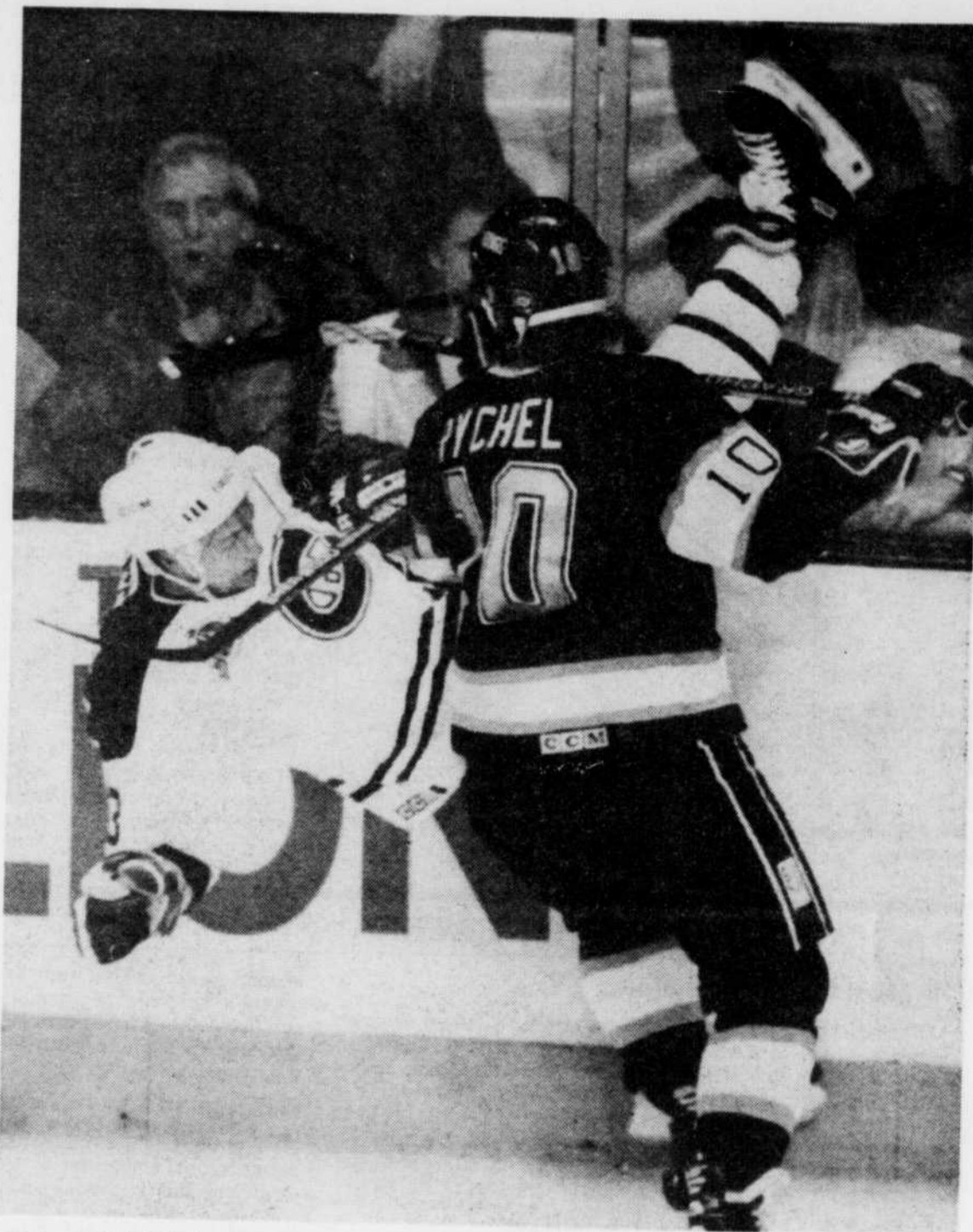
Les deux premières périodes auront démontré que le Canadien devra éviter le banc des pénalités. Face aux Kings, les pénalités ne pardonnent pas.

## En panne sèche

Le jeu de puissance du Tricolore a encore une fois été nul. Aucun but en cinq essais. Voilà qui n'est guère rassurant pour la suite de la série. Le Tricolore n'a pas marqué à ses 25 derniers avantages numériques.

Pour le Canadien, la série s'annonce donc plus difficile que ne l'avaient prévu les observateurs, aveuglés peut-être par les victoires expéditives obtenues contre New York et Buffalo.

Les Kings ne semblent pas être coulés dans le même moule. Même un partisan du Canadien déguisé en fantôme n'a pas su raviver la flamme.



Warren Rychel (10) des Kings neutralise à sa manière Patrice Brisebois du Canadien au cours de la première période du premier match de la finale de la Coupe Stanley hier au Forum.

## « On a vu du grand Gretzky »

MONTREAL — Jacques Demers n'avait aucune excuse à offrir pour la contre-performance de sa troupe dans le premier match de la finale. Ni le congé d'une semaine ni la jeunesse de certains joueurs n'a été évoqué pour expliquer cet échec, le premier du Canadien au Forum en neuf matches éliminatoires.

par FRANÇOIS LEMENU  
de la Presse canadienne

L'entraîneur du Canadien a plutôt rendu hommage aux Kings de Los Angeles et particulièrement à leur capitaine

Wayne Gretzky.

« Gretzky s'est amusé contre nous. Ce soir, nous avons vu du grand Gretzky. Il a tout simplement été dominant », a commenté Demers au sujet du '99' qui a amassé un but et trois passes, une performance qui lui a permis de se hisser en tête des pointeurs des séries.

« Quant aux Kings, ils ont offert un gros effort. Il semble qu'ils voulaient l'emporter plus que nous », a-t-il ajouté.

Demers a toutefois déploré les nombreuses erreurs commises par ses joueurs.

« On a bien entrepris la rencontre. Mais face aux Kings, il faut jouer durant 60 minutes, ce que nous n'avons pas fait.

— Jacques Demers

« On a aussi commis trop d'erreurs. En fait, on a été victimes de plus d'erreurs ce soir qu'au cours des quatre dernières rencontres. Chose certaine, il faudra apporter des ajustements », a-t-il promis.

Déjà privé de Mike Keane, qui souffre de maux de dos, Demers pourrait devoir composer sans Denis Savard et Benoit Brunet dans le deuxième match. Les deux joueurs sont blessés à un genou.

« La route est longue jusqu'à la coupe Stanley », a rappelé Demers. « Il faudra se regrouper en vue du deuxième match. »

## SOMMAIRE

KINGS 4 CANADIEN 1

| Première période   |             |
|--|-------------|
| 1. Los Angeles, Robitaille 7 (Zhitnik, Gretzky)  | 3:03 (an)   |
| 2. Montreal, Ronan 2   | 18:09       |
| Pénalités - Odelein Mtl 2:42, Dionne Mtl 6:12, Hrudefy LA (servie par Donnelly) 11:03, Kurri LA 15:54.   |             |
| Deuxième période   |             |
| 3. Los Angeles, Robitaille 8 (Blake, Gretzky)  | 17:41 (an)  |
| Pénalités - Granato LA 5:08, Taylor LA, Muller Mtl 6:23, McSorley LA, Odelein Mtl 7:16, Damphousse Mtl 10:23, Millen LA, Desjardins Mtl, Brisebois Mtl 17:23, Roy Mtl (servie par LeClair) 18:33, Gretzky LA 19:32.                            |             |
| Troisième période  |             |
| 4. Los Angeles, Kurri 9 (Gretzky, Granato)   | 1:51        |
| 5. Los Angeles, Gretzky 14 (Sandsstrom)  | 18:02 (fd)  |
| Pénalités - Huddy LA 6:41, Daigneault Mtl 18:41.   |             |
| Tirs au but par  |             |
| Los Angeles  | 11 20 7-38  |
| Montreal   | 11 10 11-32 |
| Gardiens - Los Angeles: Hrudefy (G,10-6); Montreal: Roy (P,12-4). Avantages numériques (buts-chances) - Los Angeles: 2-6; Montreal: 0-5. Arbitre - Andy van Hellemond; Juges de lignes - Gerard Gauthier, Ray Scapinella. Assistance - 17,959. |             |